



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le trente mars à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle des fêtes Robert Sauvion, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 22
Pouvoirs : 5
Absents : 2

Date de la convocation : 23 mars 2021

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, BIOTTEAU Dany, LECOQ Monique, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, BEUGIN Valérie, CHAPUT Clément, GOLA Odile, CROC Bertrand, DUFFAULT Laurent, VERDUZIER Kévin, SULLI Bruno, PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, ROYER Freddy, ROBIN Nadia, DEBIAIS Viviane, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

DUFFAULT Tetyana, représentée par DUFFAULT L
DESIRE Valérie, représentée par MUSCAT Y
CHAPUT Sabrina, représentée par CHAPUT C
GABIGNON Christophe, représenté par CROC B
DELPHIN Caroline représentée par MICHAUD C

ABSENTS : DESIRE Thierry, BEUNEL Philippe

Secrétaire de séance : Dominique CHALLOT

DELIBÉRATION N°70

Rapporteur : Dominique CHALLOT

OBJET : RÉFECTION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE APPEL A PROJET SOREGIES PATRIMOINE – DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal est informé de la **nécessité de restaurer les vitraux de l'Église Saint-Vincent**. En effet, cet ouvrage fait partie du patrimoine bâti historique de la collectivité qu'il convient de maintenir en bon état.

Une première tranche de travaux a été effectuée en 2020 et concernait le vitrail dit « monument aux morts » et les vitraux côté nord pour un montant global de 11 040 € TTC.

La SOREGIES lance de nouveau un appel à projets destiné à aider les communes qui sont membres du Syndicat ENERGIES VIENNE à financer un projet de restauration et/ou de valorisation du patrimoine bâti historique, protégé ou non, dont la commune assure la gestion.

Il est proposé de solliciter cette subvention pour **réaliser une deuxième tranche de travaux pour la réfection d'un vitrail** qui est constituée de l'opération suivante :

- Dans la nef (côté Sud) de l'église, le vitrail représentant « Saint Vincent » réalisé par la maison Lux Fournier de Tours est fortement abîmé. En effet, il présente de fortes déformations (bombements) liées à l'altération des plombs de liaison des vitraux. Dans la partie centrale les pièces en verre sont sorties des plombs horizontaux laissant entrer l'air et la pluie et pouvant créer un effondrement du

vitrail. L'ensemble des panneaux du vitrail doit donc être repris par un maître verrier.

Le montant estimatif des travaux de restauration s'élève à **9 166,67 € HT**, soit 11 000,00 € TTC.

Il est proposé au conseil municipal de procéder à ces travaux et de répondre à l'appel à projet de la SOREGIES intitulé « SOREGIES-PATRIMOINE » en déposant une demande de subvention pour le financement à hauteur de 5 000 € de ce projet de réfection du vitrail de l'Église.

Le plan de financement est le suivant :

-Subvention SOREGIES-PATRIMOINE,	5 000,00 €
-Fonds propres, soit :	4 166,67 €
Total	9 166,67 €

VU l'appel à projet de la SOREGIES intitulé « SOREGIES-PATRIMOINE »,

Considérant la nécessité de procéder aux travaux de réfection des vitraux de l'Église dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine bâti,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de procéder aux travaux de réfection des vitraux de l'Église pour un montant total estimatif de 9 166,67 € HT.
- décide, pour cette réalisation de répondre à l'appel à projet de la SOREGIES en sollicitant une subvention dans le cadre de « SOREGIES-PATRIMOINE » ;
- **charge M le Maire des démarches nécessaires à cet effet.**

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le

